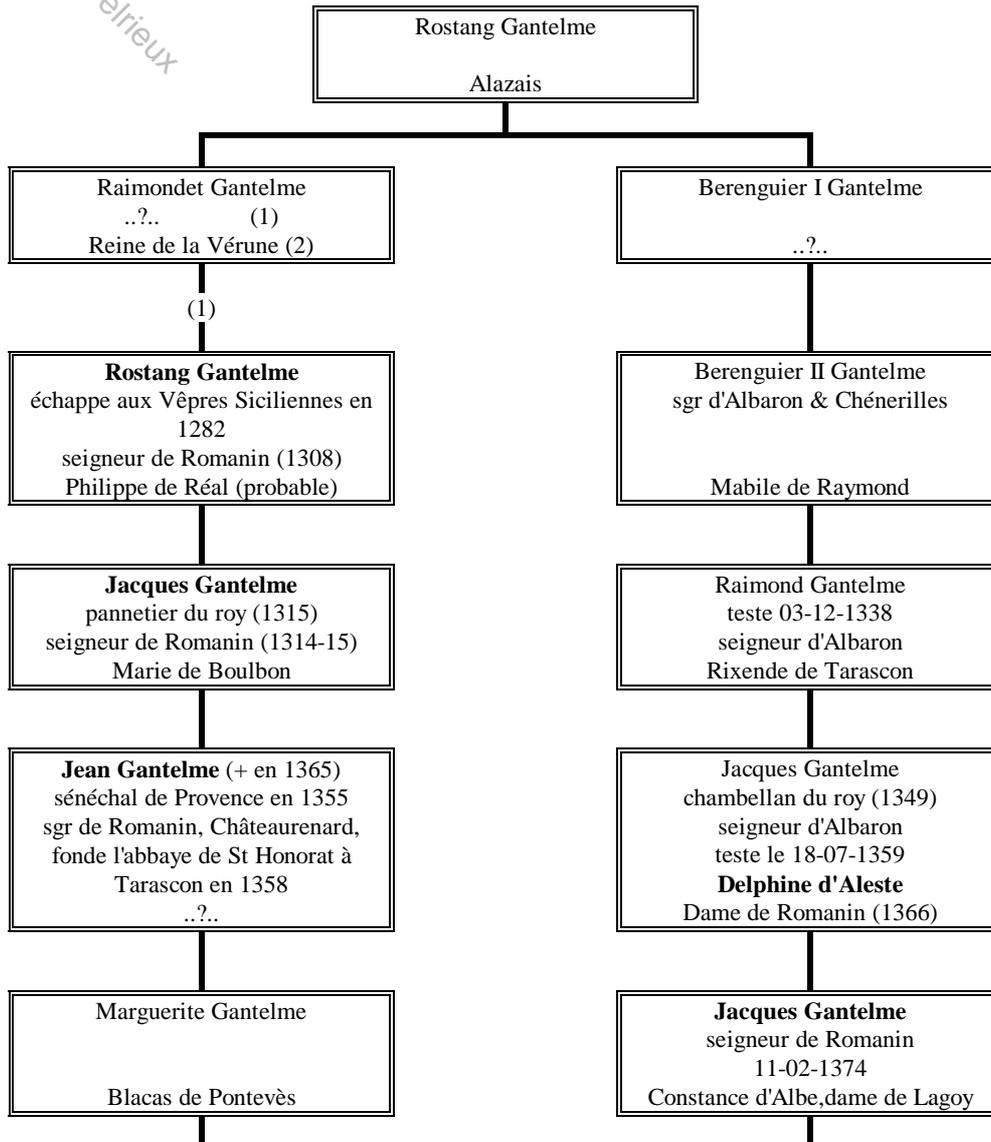


Les Gantelme, seigneurs de Romanin



d'où 3 filles
qui héritent de Lagoy
et 2 fils Louis et Jeannet
**qui vendent Romanin
à Bertrand Hugolen en 1403**

Les Gantelme, seigneurs de Romanin

Branche des seigneurs de Cabannes et Châteaurenard

22-05-1255, baron du Roure, Barbegal, n°836 bis

"... Petrus de Veruna, filius condam Raimundi Gantelmi, de Tarascone ... Jacobus Gantelmus, Bertrandus Gantelmus, Rostagnus Gantelmus, fratres dicti Petri de Veruna ... "

1285-1335, Etudes sur Laure, par Gustave Bayle, Bulletin Historique et Archéologique de Vaucluse, 1881, p.293.

"Du vivant de Laure, il n'y avait pas plus de Phanette de Gantelmi à Romanin, que de cour d'amour. Le seigneur de cette terre, de 1285 à 1335, était Jacques Gantelmi, marié avec Philippa de Réal, et Rostaing, son fils et son héritier, épousa sa cousine, Marie de Boulbon." (G.Bayle se trompe en intervertissant les prénoms du père et du fils)

(se réfère à la fondation du monastère de Saint-Honorat à Tarascon, dans l'Histoire de l'abbaye de Lérins de l'abbé Alliez, tandis que ce dernier se réfère au texte donné à la suite)

Pour sa part, le baron du Roure, dans les Meyran, p.1038, indique :

"Rostang, sgr de Châteaurenard, Aiguières, Graveson, Romanin ... épousa (probablement) Phillipine de Réal dont il eut : a.- Rostang .; b.- Jacques épousa Marie de Boulbon ; c.- Jean ; d.- Douce ; e.- Gaufride ... "

(d'après le texte de la fondation qui suit, il ne s'agit pas d'Aiguières mais d'Eyragues)

Gallia Christiania, T.1, 1870, AD84, Bibliothèque, n°577, p.890-891

Monasterium Tarasc. S. Honorati

Monasterium illud fundatum fuit pro 30 monialibus et una abbatissa, necnon 8 monachis Lirinensibus, ut docet sequens charta :

Notitia foundationis hujus parthenonis.

En marge : Ex Ms. cod. abbatiae

Nobilis vir dominus Rostagnus Gantelmi Neapolitanus stetit a partibus Caroli comitis Andegavensis et regis Siciliae. Cum autem occisi fuere Franci in vesperis Siculis, ipse cum familia sua aufugit ad Carolum IV, cum uxore sua domina Philippe de Real, et filiis suis Rostagno, Jacobo et Johanne. Navim autem conscendentes multis jactati fuere periculis ; et tandem ad Insulam Lirinensem appulere. Invisit dominum abbatem et monachos dominus Rostagnus, et promisit Deo ac abbati se monasterium ordinis Benedictini, et instituti Lirinensis constructurum. Pergens autem ad regem nuntiavit ei quae acciderant; et quia bona sua amiserat, dedit ei rex castrum Reynardi et Eyraquium et Romanium, quae possedit praefatus Rostagnus, sed monasterium non construxit; at moriens praecepit filio suo ut faceret construere, Jacobo videlicet Gantelmi qui uxorem duxit dominam Mariam de Bulbone, et ex ea suscepit dominum Johannem Gantelmi. Hic anno 1358, erat senescallus Provinciae, regnante regina Johanna filia Roberti regis Neapolitani, et nullos habebat liberos. Unde et memor praecepti quod dederat dominus Rostagnus Gantelmi patri suo, et quod pater etiam ipse jusserat moriens ut coenobium construere faceret, ipse votis majorum suorum satisfecit, et hoc monasterium aedificavit anno 6. pontificatus domini Innocentii papae VI et subjecit illud monasterio Lirinensi, in quo monasterio posuit 30. moniales sub regimine abbatissae et abbatissae Lirinensis. Postea vero, hoc est anno 1364 construxit et aliud monasterium monachorum in ecclesia sancti Nicolai Tarascone, et posuit in eo 20 monachos, quibus et monialibus aequaliter dedit, et divisit omnia bona sua.

Nota : Les Vêpres Siciliennes eurent lieu en 1282 (du 30 mars jusqu'à la fin avril)

20-10-1295, AC, Dr Leroy, p.91

"... pour les condamner et être révoqués en doute par noble damoiseau Jacques Gantelme si le lieu où étaient les engins propres à prendre des poissons, se trouvait dans le terroir de Saint Remy ou celui de Romanin " (cf. l'acte du 23-08-1308)

18-06-1306, répertoire archives de la Cour des Comptes, Cabannes

Charles 2d donna à Rostang Gantelmy la basse juridiction de Cabanes en récompense de 10 onces d'or qu'il percevoit tous les ans dans la viguerie de Villeneuve, f°9 du 1er cayer registre oppressa, armoire B

14-10-1306, répertoire archives de la Cour des Comptes, Cabannes

Charles 2d donna à Rostang Gantelmy la mere et mixte impere de Cabanes en échange de 10 onces d'or qu'il percevoit tous les ans dans la viguerie de Villeneuve, f°9 v°, 1er cayer registre oppressa, armoire B

17-10-1306, répertoire archives de la Cour des Comptes, Cabannes

Charles 2d ordonna aux officiers de Tarascon de mettre en possession ledit Gantelme de la mere et mixte impere de Cabanes, f°10, 1er cayer registre oppressa, armoire B

23-08-1308, AC, Dr Leroy, p.556

Le sénéchal de Provence casse un partage et un bornage de la palud de Saint Remy, faits en faveur des Gantelme, seigneurs de Romanin

"... qu'ils y posèrent des bornes en présence de noble damoiseau Jacques Gantelmi, fils de mgr Rostang Gantelmi, seigneur de Romanin ... lequel reçut cette portion attribuée à ce terroir ... "

31-12-1314, SP, Dr Leroy, p.208

A propos d'un différend entre l'évêque d'Avignon et Châteaurenard au sujet d'une prise d'eau sur la Durance les parties se réunissent

"... ainsi que Raymond de Roquemaure, procureur de Jacques Gantelme, seigneur de Romanin ... "

10-09-1315, AC, Dr Leroy, p.143

Bornage de la palud entre Saint Remy et Romanin - à la suite d'une transaction du 08-07-1308

"Supplié par Jacques Gantelmy, pannetier du roy et seigneur de Romanin, d'ordonner le bornage de la palun entre Saint Remy et Romanin, le roy Robert "

23-08-1329, répertoire archives de la Cour des Comptes, Boulbon

Division du terroir en quatre portions et échange entre Jacques Gantelmy et Bertrand de Boulbon. 22° pièce, liasse cottée 3a, 9° carré, armoire Q.

21-11-1330, répertoire archives de la Cour des Comptes, Boulbon

Vente par Jacques Gantelmy à Guillaume de Boulbon d'une partie dudit Boulbon. 23° pièce, liasse cottée 3a, 9° carré, armoire Q.

28-07-1340, AD84, G.254, f°15 (Inventaire Série G)

Sentence rendue par Louis de Pierregrosse, archiprêtre de Viviers, sur la contestation élevée entre Jean, évêque d'Avignon, et noble Jean Gantelmi, seigneur de Romanin, au sujet de la juridiction de Verquières, reconnaissant la majeure seigneurie de l'évêque et l'obligation pour le seigneur dudit lieu de lui rendre hommage avec serment de fidélité.

Nota : pour complément d'informations, voir Marc Mielly *"Noves, Agel et Verquières"*, p.204-206 :

"... magnificus et potens vir Johannes Gantelmi dominus Romanini et Cabannarum insolidum, Verquierarum condominus ... "

Et Marc Mielly ajoute "C'était d'ailleurs à Romanin qu'il résidait le plus souvent. Un des actes que nous analysons ici y a été passé (*)"

en note : (*) "Actum Romanino infra fortalicium ... "

en provençal : forteresse = Fourtaresso, **Fourtalesso**, Hourtalesso

05-07-1348, Châteaurenard de Provence, par Julien Jouffron et Jean Clamen, Châteaurenard, 1984, p.69

" La même année 1348, elle (la reine Jeanne) vendit la ville de Châteaurenard pour 15000 florins d'or, à Jean Gantelmi, de Tarascon, sénéchal de Provence. Il appartenait à une illustre famille, et était déjà seigneur de Cabannes, et de Romanin, dans les Alpilles. Il était également seigneur de Boulbon, Verquières et autres seigneuries lointaines, dans lesquelles il avait guerroyé pour la Reine Jeanne.

Le **05-07-1348**, le viguier et juge de Tarascon, avec le châtelain, mettent le nouveau propriétaire en possession de la ville

..... La femme de Gantelmi se nommait Stéfanette. Elle était d'une haute culture intellectuelle. Elle présidait des **Cours d'Amour** à Avignon et Romanin

05-07-1348, baron du Roure, Albe, p.32

" Jacques d'Albe paraît comme témoin, avec son frère Charles, dans la prise de possession de Châteaurenard par Jean Gantelme, le 5 juillet 1348 (Jean Bussoli, à Châteaurenard)

06-07-1348, répertoire archives de la Cour des Comptes, Châteaurenard

La reine Jeanne vendit à Jean Gantelmii la terre de Châteaurenard avec le port du fleuve de Durance, rivage et pontenage, mere et mixte impere, toute la juridiction et droits. f°76 v°, registre crucis sive novi.

L'Histoire chronologique de Provence, par Honoré Bouche. Aix, tome II, 1664, pp.1043-44

Gouverneurs & Grands Sénéchaux

Cette Charge de Sénéchal, qui estoit aussi de Gouverneur & de Lieutenant de Roy, ou de Comte, aux premiers siècles de son institution en cette province estoit annuelle, puis triennale

Sous la Reyne Jeanne :

Sous le regne de Jeanne petite fille du Roy Robert, durant l'espace de 33 ans l'on en trouve jusques au nombre de quinze, sçavoir,

.....

1354 Fouques de Pontevez

1355 Jean Gantelme.

1355 Fouques d'Agout, Vicomte de Reillane

.....

p.395

1358, Fondation du Monastère de Religieuses de Tarascon

Sous le même règne (de la reine Jeanne), & l'an 1358, le mois de Décembre, fut fondé en la ville de Tarascon un Monastère de filles Religieuses de l'ordre de Saint Benoît, sous la règle & direction de l'abbé de Saint Honoré de Lerins, par Noble Jean Gantelme, dont les devanciers s'estoient rendus fort illustres en diverses expéditions militaires pour le Royaume de Naples, et possédoient les Fiefs de Boulbon & de Romany ; lequel donna de grands biens pour l'entretien d'une Abbesse, de trente Religieuses, & de six Religieux pour le service de ce Monastère. Fondation confirmée par le Pape Innocent VI par Bulles données à Avignon aux Nones du mois de Décembre année 6.

05-07-1348, baron du Roure, Albe, p.32

" Jacques d'Albe parait comme témoin, avec son frère Charles, dans la prise de possession de Châteaurenard par Jean Gantelme, le 5 juillet 1348 (Jean Bussoli, à Châteaurenard)

06-07-1348, répertoire archives de la Cour des Comptes, Châteaurenard

La reine Jeanne vendit à Jean Gantelmii la terre de Châteaurenard avec le port du fleuve de Durance, rivage et pontenage, mère et mixte impere, toute la juridiction et droits. f°76 v°, registre crucis sive novi.

L'Histoire chronologique de Provence, par Honoré Bouche. Aix, tome II, 1664, pp.1043-44

Gouverneurs & Grands Sénéchaux

Cette Charge de Sénéchal, qui estoit aussi de Gouverneur & de Lieutenant de Roy, ou de Comte, aux premiers siècles de son institution en cette province estoit annuelle, puis triennale

Sous la Reyne Jeanne :

Sous le regne de Jeanne petite fille du Roy Robert, durant l'espace de 33 ans l'on en trouve jusques au nombre de quinze, sçavoir,

.....

1354 Fouques de Pontevez

1355 Jean Gantelme.

1355 Fouques d'Agout, Vicomte de Reillane

.....

p.395

1358, Fondation du Monastère de Religieuses de Tarascon

Sous le même règne (de la reine Jeanne), & l'an 1358, le mois de Décembre, fut fondé en la ville de Tarascon un Monastère de filles Religieuses de l'ordre de Saint Benoît, sous la règle & direction de l'abbé de Saint Honoré de Lerins, par Noble Jean Gantelme, dont les devanciers s'estoient rendus fort illustres en diverses expéditions militaires pour le Royaume de Naples, et possédoient les Fiefs de Boulbon & de Romany ; lequel donna de grands biens pour l'entretien d'une Abbesse, de trente Religieuses, & de six Religieux pour le service de ce Monastère. Fondation confirmée par le Pape Innocent VI par Bulles données à Avignon aux Nones du mois de Décembre année 6.

Abrégé chronologique de l'Histoire d'Arles, par de Noble Lalauzière, Arles, Gaspard Mesnier, 1808.

p.235, **1355**, Jean de Gantelmy fut nommé Grand-Sénéchal de Provence.

et p.237, **1358**, En décembre, Jean de Gantelmy, Seigneur de Boulbon et de Romanille, fonda, dans Tarascon, une Abbaye de filles de l'ordre de Saint Benoît, sous le titre de Saint Honorat. Ce Seigneur obtint du Pape Clément VI, la confirmation de cet établissement.

1358, Châteaurenard de Provence, par Julien Jouffron et Jean Clamen, Châteaurenard, 1984, p.89

... Il y avait trois ou quatre notaires à Châteaurenard. M. Linsolas a recueilli quelques renseignements dans le registre de l'un d'eux, Philippe de Casalortio, datant de **1358**, qui se trouve à la Bibliothèque Nationale à Paris.

Ce registre nous apprend que Gantelmi ne réside pas dans son château de notre ville. Quand il se trouve en Provence, il préfère celui de Romanin, ou sa maison de ville de Tarascon.

04-03-1364, testament de Jean Gantelme

Dans son histoire de l'Abbaye de Lérins, publiée en 1909, Henri Moris indique p.111 :

"En 1362, ce bienfaiteur (Jean Gantelme), avec la permission d'Urbain V, avait créé un monastère de vingt religieux, soumis également à l'abbaye de Saint Honorat, pour le service de celui des nonnains, et il laissait à ces deux communautés tous ses biens, par testament du 04-03-1364, que confirma la reine Jeanne (07-03-1365)."

(Dans le cartulaire de l'abbaye de Lérins, publié en 1883-1905 par le même auteur (bibliothèque d'Avignon, in 4° 7454), on ne trouve pas ce testament, mais seulement tome II, p.29 :

"15-08-1363, -Bulle du Pape Urbain V, autorisant noble Jean Gantelme à fondé à Tarascon un monastère sous la règle de Lérins (AD06, H340)"

(M. Joseph Petit a pris quelques notes sur ce testament qui donne Romanin à Jacques Gantelme, fils de Delphine d'Aleste, mais hélas sans indication d'origine précise- se réfère à des notes d'Henri Rolland)

Branche des seigneurs d'Albaron

Monuments inédits sur l'apostolat de Sainte Marie-Madeleine, par M.Faillon, Paris, J.P.Migne, Tome second, 1859

10-12-1283, n°86, p.805

Translation du chef de sainte Madeleine dans la châsse d'or.

*Anno Incarnationis Domini Mo CCo LXXXIIIo, die decima decembris, caput beatae et gloriosae Mariae Magdalenae fuit assumptum et translatum de quadam capsula consignata sigillo parvo secreto domini Caroli primi, regis Jerusalem et Siciliae, et comitis Provinciae, in imagine praesenti capitis aurea, in praesentia dominorum **Berengarii Gantelmi**, senescalli Provinciae, Hugonis de Baucio, Raymundi de Baucio, Guillelmi de Baucio, Guillelmi Ferandi, Rostagni de Labiono, Raymundi Ruffi, et mei Jacobi Jordani notarii et plurium aliorum tam religiosorum quam saecularium. Et ideo dictus dominus senescallus sigillum suum praesenti schedulae jussit apponendum.*

Abrégé chronologique de l'Histoire d'Arles, par de Noble Lalauzière, Arles, Gaspard Mesnier, 1808.

p.201, **1283**, Parmi les cent chevaliers du roi Charles (I), il y en avait 62 de Provence, dont 13 de la ville d'Arles, qui font assez honneur à cette ville, pour être ici nommés : Raymond et Bertrand des Baux, Guillaume et Raymond des Porcelets, Jean d'Aube de Roquemartine, Guillaume d'Eyguières, Jean et Guillaume de Barras, Guillaume de l'Estang, **Jacques et Rostang de Gantelmy**, Boniface et Hugues de Péna.

p.205, **1289, Bérenger de Gantelmy** fut nommé Grand Sénéchal.

1290, Le 21 avril, **Bérenger de Gantelmy**, d'une illustre famille, qui s'étoit rendue puissante dans le Royaume de Naples, fut nommé Grand Sénéchal de Provence.

p.209, **1299, Bérenger de Gantelmy** fut nommé Grand Sénéchal de Provence.

27-03-1348, répertoire archives de la Cour des Comptes, Chenerrilles

La reine Jeanne confirma à Gantelmi la terre de Chenerrilles qu'elle avoit déjà donné à Raymond son père sa vie durant. f°3, registre crucis et potentia, armoire A, et f°50, registre scala recta, armoire A

03-04-1349, répertoire archives de la Cour des Comptes, Le Baron

Le roy Louis et la reine Jeanne donna à Jacques Gantelmy, leur chambellan et à leurs successeurs ladite terre (du Baron) avec ses droits seigneuriaux, f°49 et 150, scalae recta, armoire A.

(Il s'agit de l'époux de Dauphine d'Alest, comme on le verra plus loin, et non du Jacques Gantelme, seigneur de Romanin)

03-04-1349, répertoire archives de la Cour des Comptes, Maillane

Le roy Louis et la reine Jeanne donna à Jacques Gantelmy, leur chambellan et à ses successeurs la terre de Maillane et du Baron avec les droits y détaillés, f°49 et 150, scalae recta, (armoire A).

25-08-1352, répertoire archives de la Cour des Comptes, Le Baron

Le Roy Louis et la reine Jeanne confirma la donation faite cy-devant à Jacques Gantelmy et à ses successeurs des terres du Baron et Maillane, f°150, scalae recta, armoire A.

25-08-1352, répertoire archives de la Cour des Comptes, Maillane

Le Roy Louis et la reine Jeanne confirmèrent la donation cy-devant faite à Jacques Gantelmy et à ses successeurs de la terre de Maillane, f°150, scalae recta, (armoire A).

18-07-1359, baron du Roure, Barbegal, n°837

"Testamentum magnifici et potentis viri domini Jacobi Gantelmi, militis, castrorum Gravisionis et Albaroni dñi. quo legat nobili Dalfine de Alesto, conjugii sue, et heredes instituit Jacobum et Berengarium, filios suos, quibus substituit Beatricem Gantelme, sororem suam, dnam de Thoro.

Actum Tarascone, in hospicio heredum dni Berengarii Gantelmi, militis quondam, testibus nob. viris Jacobo Albe, militē, Rostagno Gantelmi, domicello, Imberto de Allamanono, filio nob. Petri condam, dni de Ronhis. Jacobo de Crota notario. "

30-06-1366, répertoire archives de la Cour des Comptes, Romanin

Homage de la terre de Romanin par Dauphine d'Alés, (dame de) Graveson et du Baron, 43ème pièce, liasse cottée 48, 17ème quarré, armoire Q.

(l'acte indique : "*magnifica domina, domina Dalfina de Alesto*" = Dauphine d'Aleste)

11-02-1374, baron du Roure, maison d'Albe, p.33 et 34

"Constance d'Albe ... épousa, la même année 1374, noble et puissant seigneur, Jacques Gantelme, sgr de Romanin, fils de feu Jacques, sgr d'Albaron. Constance apporte à son mari le château de Lagoy ...

Delfine d'Alest et Bérenger, son fils, sgr d'Albaron, frère dudit Jacques, s'engagent à lui payer 200 florins tous les ans. "

(la date exacte du mariage est donnée dans : du Roure, les Meyran, p.192)

Jacques Gantelme et Constance d'Albe eurent 3 filles, qui héritèrent de leur mère par son testament du 10-08-1383 : (du Roure, Albe, p.34)

Delfine Gantelme, épouse de Claude de Fourchade

Silette Gantelme, épouse de Raimond de Barjac

Catherine Gantelme, épouse de Jacques de Favas

Lagoy se retrouva entre les mains d'Honoré de Favas, qui le vendit à noble Bertrand Hugolen le 12-02-1420 par devant Me Pancrace Alaman, notaire à Aix. Bertrand Hugolen y est qualifié de seigneur des lieux d'Agout, Romanil, Mas Blanc et de la Tour de Canilhac.

Romanin était donc passé aux mains de Bertrand Hugolen avant cette date du 12-02-1420.